



FÉDÉRATION D'ATHLÉTISME
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

Type de réunion Conseil Fédéral

Date 20/10/2023

Début 17h33

Fin 18h25

Diffusion Pr-Clubs

Prochaine réunion ----

Rédacteur Peter MEUEL

Membres	Présents	Absents	Observation
Mme Cécile GILROY			Procuration à M. Peter MEUEL
M. Dany VICENTE	X		
M. Peter MEUEL	X		
M. Moana KERVELLA	X		
Mme Aurore MARQUIS		x	
Mme Évelyne RAMOND	X		
Mme Véronique BOYER	x		
Mme Stéphanie SANQUER		X	
Mme Hélène LALLEMANT	x		
M. Guy RAMOND	X		
M. Olivier AGUSSAN		X	Procuration à M. Moana KERVELLA
M. Thierry GARDON		X	
M. Thierry GENTILLY	x		
M. Apolosi FOLIAKI		x	

Ordre du jour

Ouverture	3
Décision 23-21 : L'ODJ du CF est modifié avec l'ajout du point «recrutement en CDD de Mme Timeri BARFF».	3
1. Validation du compte rendu de la réunion du Conseil Fédéral du 29 septembre 2023	3
Décision 23-22 : Le PV du CF du 29 septembre 2023 est adopté à l'unanimité et sera diffusé	3
2. Validation de la sélection pour les Jeux du Pacifique	3
Décision 23-23 : La sélection des athlètes et des encadrants est validée à l'unanimité	5
3. Discussion sur le renouvellement du Conseil Fédéral	5
Décision 23-24 : La convocation de l'AG le mardi 21 novembre est adoptée à la majorité	6
4. Mission à Paris de la Présidente de la FAPF	6
Décision 23-25 : La mission à Paris est adoptée à l'unanimité	6
5. Recrutement en CDD de Mme Timeri BARFF	6
Décision 23-26 : Le recrutement en CDD d'un an de Mme Timeri BARFF est validé à l'unanimité	6
6. Questions diverses	7
6.1. Stage de performance	7
6.2 Perches	7
Clôture	8

Ouverture

À 17h30, M. Peter MEUEL, le Secrétaire Général (SG), explique que Mme Cécile GILROY, la Présidente (PR), a été retenu pour raison personnelle sans gravité et qu'elle confie au SG la tâche de présider cette réunion du Conseil Fédéral (CF).

Le SG remercie les membres du Conseil Fédéral pour leur présence et ouvre la réunion. Le SG soumet à l'approbation du CF la modification de l'ODJ avec l'ajout du point « Recrutement en CDD de Mme Timeri BARFF ».

Aucune remarque ne se faisant entendre, le SG procède au vote du PV.

**Décision 23-21 : L'ODJ du CF est modifié avec l'ajout du point
«recrutement en CDD de Mme Timeri BARFF».**

1. Validation du compte rendu de la réunion du Conseil Fédéral du 29 septembre 2023

Le PV du a été diffusé en même temps que l'ordre du jour. Le SG s'assure que tout le monde a reçu le PV et demande s'il y a des remarques.

Concernant ce PV mentionnant le besoin de la FAPF de récupérer son matériel dans les locaux de l'AS Tamarii Punaruu, M. Moana KERVELLA, le Trésorier de la FAPF (TR), remet à M. GENTILLY les factures évoquées lors du précédent CF.

Aucune remarque ne se faisant entendre, le SG procède au vote du PV.

Décision 23-22 : Le PV du CF du 29 septembre 2023 est adopté à l'unanimité et sera diffusé

2. Validation de la sélection pour les Jeux du Pacifique

Le SG diffuse la sélection finale, i.e. celle déjà validée lors du CF du 29 septembre et celle faite depuis. Les athlètes sélectionnés sont :

Femmes		Hommes	
Nom	Prénom	Nom	Prénom
Atrewe	Mihivai	Chee Ah Yee	Christian

Ayat	Tess	Chouteau	Paul
Bernardino	Hereiti	Covilon	Felice
Bisch	Lauriane	Dauphin	Tumatai
Bouchonnet	Sophie	Lada	Mathéo
Debarthez	Salomé	Lenoir	Teaiki
Dède	Clémence	Lidec-Potateuatahi	Killian
Gentilly	Estelle	Maiau	Raihau
Gilroy	Kiara	Maroaunui	Kevin
Lamorelle	Timeri	Pito	Maitoa
Matera	Amandine	Poareu	Timona
Moreau	Pauline	Raoult	Pol-Elie
Perez	Teanavai	Teaha	Manuihei
Richard	Angèle	Troquet	Damien
Wong-Sang	Loveleina	Zorgnotti	Benjamin

Les encadrants retenues sont :

Nom	Prénom	Fonction
Gilroy	Cécile	Chef de délégation
Kervella	Moana	Encadrement
Barff	Timeri	Encadrement
Vicente	Daniel	Coach
Tonnellier	Thierry	Coach
Follereau	Gilles	Coach
Valet	Amy	Coach
Jonhston	Lylen	Officiel
Boucher	Jérôme	Officiel
Leprince	Serge	Officiel
Berger	Aline	Officiel
Barff	Noël	Officiel
Teriierooiterai	Albertine	Officiel

M. VINCENTE souhaite rajouter Mme LAMORELLE à l'heptathlon. M. DAUPHIN répond que les engagements définitifs seront décidés en CT.

À noter la présence de M. Christian CHEE AH YEE, licencié de la fédération handisport mais qui fera partie de la délégation de l'athlétisme.

Aucune remarque ne se faisant entendre, le SG procède au vote de la sélection finale.

Décision 23-23 : La sélection des athlètes et des encadrants est validée à l'unanimité

3. Discussion sur le renouvellement du Conseil Fédéral

Le SG présente la situation concernant les élections des conseils fédéraux des fédérations délégataire d'un service public. Ces fédérations ont des statuts types imposés par le ministère des Sports qui stipule que les conseils fédéraux sont élus pour 4 ans et que leur renouvellement doit intervenir dans les 3 mois suivants les Jeux du Pacifique (JDP).

Habituellement les JDP avaient lieu au moins de juillet et/ou d'août mais ceux de 2023 à Honiara se déroulent du 19 novembre au 02 décembre. Or le Conseil Fédéral actuel de la FAPF a été élu le 04 octobre 2019. Si les JDP avaient eu lieu à la période habituelle, le Conseil Fédéral de la FAPF aurait déjà été renouvelé.

La PR a consulté le COPF et la DJS sur ce sujet, et en particulier qu'elles étaient les obligations des fédérations concernant le renouvellement de leur CF. Le COPF et la DJS ont répondu que chaque fédération pouvait tenir compte soit de la durée de 4 ans, soit de la fenêtre de renouvellement de 3 mois suivants les JDP.

La PR de la FAPF souhaite faire ce renouvellement du CF dès maintenant car les projets de 2024 sont déjà en cours d'organisation et il est important que le prochain CF ait son mot à dire.

De plus, selon l'interprétation des statuts, il est possible de dire que le CF actuel est toujours en place, ou que la période de 4 ans étant arrivé à terme, ce CF n'est plus légitime. La PR souhaite organiser l'AG de renouvellement du CF le mardi 21 novembre 2023.

M. GENTILLY pense qu'il y a un problème de faire ce renouvellement avant les JDP car le bilan des JDP ne sera pas disponible et si c'est un nouveau CF qui est élu, le nouveau bureau devra se charger de faire le bilan moral et financier de l'ancienne équipe.

M. KERVELLA répond que ce n'est absolument pas un problème car c'est ce qui s'est passé il y a 4 ans, et le nouveau bureau, élu le 04 octobre 2019, a fait le bilan de l'ancienne équipe en janvier 2020.

Le SG rassure M. GENTILLY en montrant le système d'information de la FAPF, avec un accès à tous les documents par l'ensemble de l'équipe. Si c'est un nouveau bureau qui est élu, il n'aura

pas le même traitement que le bureau actuel, qui avait reçu en octobre 2019 le minimum d'informations.

Aucune autre remarque ne se faisant entendre, le SG procède au vote de la convocation de l'AG pour le renouvellement du CF.

Décision 23-24 : La convocation de l'AG le mardi 21 novembre est adoptée à la majorité

4. Mission à Paris de la Présidente de la FAPF

La PR partira fin octobre pour participer au Comité Directeur de novembre. Elle souhaite profiter de ce déplacement et de la convention avec la société ATN pour emmener avec elle Mme Timeri BARFF, la secrétaire administrative de la FAPF.

Ce déplacement permettra à Mme BARFF d'être formée, entre autres, sur e-Logica, la nouvelle version du logiciel Logica, sur le DiagnoForm et sur le SI-FFA.

Aucune remarque ne se faisant entendre, le SG procède au vote sur la mission à Paris en novembre 2023 pour la PR et Mme BARFF.

Décision 23-25 : La mission à Paris est adoptée à l'unanimité

5. Recrutement en CDD de Mme Timeri BARFF

Mme BARFF est actuellement en Contrat d'Accès à l'Emploi (CAE) au sein de la FAPF. Ce CAE se termine le 15 novembre 2023. Mme BARFF donne entière satisfaction dans l'accomplissement de ses missions et son poste et le Bureau souhaite fortement garder Mme BARFF dans les effectifs de la FAPF.

Le Bureau souhaite donc recruter Mme BARFF à partir du 16 novembre, pour un CDD d'un an, rémunéré au SMIG, complété par une prime de transport.

Aucune remarque ne se faisant entendre, le SG procède au vote sur le recrutement en CDD d'un an de Mme Timeri BARFF.

Décision 23-26 : Le recrutement en CDD d'un an de Mme Timeri BARFF est validé à l'unanimité

6. Questions diverses

6.1. Stage de performance

M. DAUPHIN présente l'organisation et le programme du stage de performance du 07 au 11 novembre 2023, au stade de la Punaruu.

M. VICENTE indique qu'il est disponible pour encadrer des entraînements.

6.2 Perches

M. VICENTE s'enquiert du destin des perches pour Honiara. M. DAUPHIN répond que la PR est en discussion avec la délégation australienne pour que la fédération polynésienne puisse utiliser les perches australiennes.

M. KERVELLA rajoute que la PR cherche également un moyen de faire partir nos perches. Ce problème est lié à une défaillance du COPF et en particulier de la chargée de mission, qui n'est autre que la précédente présidente de la FAPF.

La FAPF a invité, il y a 3 mois de cela, le COPF à prendre contact avec le CTOS (Nouvelle-Calédonie). Le COPF n'a pas fait cette démarche. M. KERVELLA a échangé avec un membre de la fédération calédonienne d'athlétisme qui a indiqué que le CTOS s'est chargé de tout.

Pour le moment, on ne sait pas quelles perches seront disponibles pour la délégation polynésienne.

M. VICENTE s'interroge sur comment les athlètes se seraient entraînés si les perches étaient parties en temps et en heure. M. KERVELLA répond que c'est un cas exceptionnel car c'est la première fois que l'avion au départ de Tahiti n'est pas celui de l'arrivée.

Le SG assure que pour les JDP de 2027, nous n'aurons pas ce problème.

Clôture

À 18h25, plus aucune remarque n'étant formulée, le SG remercie les membres du Conseil Fédéral pour leurs participations et clôt la séance.



Le Président de séance
M. Peter MEUEL